

Conditions Générales de Vente Angèle S. à destination des consommateurs

Version février 2024

Sommaire

1.	<i>CHAMP D'APPLICATION DES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE</i>	1
2.	<i>DÉFINITIONS</i>	2
3.	<i>INFORMATION PRÉCONTRACTUELLE - INFORMATION SUR LES PRODUITS</i>	2
4.	<i>ÉTAPES DE LA COMMANDE</i>	2
5.	<i>COMMANDES</i>	3
6.	<i>LIVRAISON</i>	4
7.	<i>RÉCEPTION – RETOURS – DROIT DE RÉTRACTATION</i>	5
8.	<i>RÉSOLUTION DU CONTRAT – RÉILIATION EN LIGNE</i>	7
9.	<i>PRIX</i>	7
10.	<i>GARANTIE</i>	8
11.	<i>PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE</i>	9
12.	<i>DONNÉES PERSONNELLES</i>	9
13.	<i>FORCE MAJEURE</i>	10
14.	<i>DROIT APPLICABLE – RÈGLEMENT AMIABLE DES LITIGES – COMPÉTENCE JUDICIAIRE</i>	10
15.	<i>RENONCIATION ET NON-VALIDATION PARTIELLE</i>	11
	<i>ANNEXE 1 : MODÈLE DE FORMULAIRE DE RÉTRACTATION</i>	12
	<i>ANNEXE 2 : DISPOSITIONS RELATIVES AUX GARANTIES LÉGALES</i>	13

1. CHAMP D'APPLICATION DES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

QUI EST CONCERNÉ :

Les présentes conditions générales de vente (CGV) s'appliquent de plein droit à toute vente de produits par des particuliers, appelés consommateurs. Les acheteurs professionnels sont quant à eux soumis à des CGV qui leur sont propres (dénommées « CGV professionnels »), consultables [ici](#).

Préalablement à la vente, et conformément aux dispositions des articles L. 112-1, L. 112-2 et L. 141-1 du Code de la consommation, les présentes conditions générales de vente sont mises à la disposition de tout acheteur à titre informatif, ainsi que toutes les informations de l'article L. 221-5 du code de la consommation.

Elles figurent également sur le site internet du vendeur : www.vestalis-proprete.com

Elles ne concernent que les achats effectués par les acheteurs situés en France et livrés exclusivement sur le territoire français. Pour toute livraison hors de France, il convient de le

signaler pour obtenir un devis spécifique. Dans ce cas, l'acheteur est seul responsable de la vérification des possibilités d'importation, des taxes éventuelles auxquelles il serait soumis, et de la conformité des produits commandés avec les normes, standards et lois du pays de destination.

ACCEPTATION DES CGV :

Toute commande de l'acheteur implique l'acceptation sans restriction ni réserve des présentes CGV.

Le vendeur se réserve le droit de modifier ses CGV à tout moment, toutefois la version applicable à la commande passée par un acheteur est celle qu'il a acceptée au moment de passer sa commande.

ACHAT PAR INTERNET :

Lors d'un achat par Internet, les présentes CGV seront soumises à l'acceptation de l'acheteur qui devra cocher une case avant la prise en compte de la commande, par laquelle il atteste avoir pris connaissance du document.

Il est rappelé que les coûts de l'utilisation de la technique de communication à distance restent à la charge de l'acheteur.

2. DÉFINITIONS

DÉFINITION DU CONSOMMATEUR :

Le consommateur est un acheteur non professionnel, à savoir toute personne physique qui agit à des fins qui n'entrent pas dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale ou libérale. Il est appelé ici « consommateur » ou « acheteur ».

DÉFINITION DU VENDEUR PROFESSIONNEL :

Le vendeur est la société Angèle S. dont les coordonnées figurent [ici](#).

PRODUIT

Les produits commercialisés par le vendeur satisfont à l'obligation générale de sécurité prévue par le Code de la Consommation : ils présentent la sécurité à laquelle on peut légitimement s'attendre et ne porte pas atteinte à la santé des personnes. Les détails des produits figurent le site internet et sur la notice joint à chaque produit.

Ces produits bénéficient des garanties visées à l'article « Garantie » ci-dessous.

3. INFORMATION PRÉCONTRACTUELLE - INFORMATION SUR LES PRODUITS

L'acheteur reçoit les informations prévues aux articles L. 221-5 et L. 221-11 du Code de la consommation, préalablement et postérieurement à la conclusion de la vente, notamment par les présentes CGV. Lui sont notamment transmises, de manière claire et compréhensible, les caractéristiques essentielles des biens et leurs prix, dont les frais de transport.

Les produits régis par les présentes conditions générales sont ceux qui figurent sur le site internet du vendeur, vendus et expédiés par le vendeur. Leurs caractéristiques essentielles sont présentées sur le site, conformément aux articles L. 111-1 et L. 111-4 du Code de la consommation. Ils sont proposés dans la limite des stocks disponibles.

Les produits sont décrits et présentés avec la plus grande exactitude possible. Toutefois, si des erreurs ou omissions ont pu se produire quant à cette présentation, la responsabilité du vendeur ne pourrait être engagée.

Les photographies des produits ne sont pas contractuelles.

4. ETAPES DE LA COMMANDE

Le site internet guide l'acheteur dans son parcours d'achat.

Le choix des produits est possible avant ou après la création du compte client, et le choix figure alors dans le panier pendant une durée de quelques minutes.

Afin de réaliser la commande, l'acheteur devra obligatoirement suivre les étapes suivantes :

1. Se rendre sur le site du vendeur à l'adresse : www.vestalis-proprete.com
2. Suivre les instructions du site et en particulier les instructions nécessaires à l'ouverture d'un compte client. Concernant l'utilisation de ses données personnelles, il est invité à consulter la politique de confidentialité accessibles [ici](#).
3. Compléter le formulaire de commande. En cas d'inactivité prolongée lors de la connexion, il est possible que la sélection des produits choisis par l'acheteur avant cette inactivité ne soit plus garantie. Il est alors invité à reprendre sa sélection depuis le début
4. Vérifier les éléments de la commande, s'assurer de l'exactitude, et si besoin effectuer des corrections avant de procéder au paiement
5. Valider la commande, les conditions de paiement et de livraison et les éventuels frais de livraison et le prix total TTC, en cliquant sur le bouton « commande avec obligation de paiement »
6. Accepter les présentes CGV
7. Suivre les instructions du serveur de paiement en ligne pour procéder au paiement

Par la suite, l'acheteur reçoit différentes confirmations par email dont confirmation de paiement et confirmation de commande.

Pendant ce process de commande, l'acheteur respecte les présentes CGV par application de l'article 1366 du Code civil. Il respecte également les CGU du site disponibles [ici](#).

Les frais de télécommunication inhérents à l'accès au site sont à la charge de l'acheteur.

5. COMMANDES

CRÉATION D'UN COMPTE CLIENT :

Afin de passer commande, l'acheteur doit préalablement créer et renseigner son compte client, conformément aux dispositions ci-dessus.

Le traitement des informations du client s'effectue dans le respect des dispositions du RGPD et de la politique de confidentialité.

Le Client déclare être majeur et avoir la capacité juridique, ou s'il est mineur, garantit être titulaire d'une autorisation parentale pour effectuer sa commande.

VALIDITÉ DES COMMANDES :

Pour être valable, la commande doit notamment préciser la quantité, la marque, le type de produits vendus, leurs références, le prix convenu, les conditions de paiement, le lieu et la date de livraison. La vente est réputée conclue à la date d'acceptation de la commande par le vendeur.

La commande n'est définitive que :

- lorsqu'elle a été reçue par le vendeur
- et après paiement en ligne du prix de vente total HT augmenté de la TVA, hors éventuels frais de livraison.

Le règlement de la commande vaut acceptation des présentes CGV, du prix des produits et du contenu de la commande.

Conformément à l'article L. 121-11 du Code de la consommation, le vendeur se réserve le droit de refuser la commande pour motif légitime, notamment si elle est anormale, passée de mauvaise foi, s'il existe un précédent litige financier avec l'acheteur.

En cas de pénurie, le vendeur répondra aux commandes en fonction de leur ordre d'arrivée et dans la mesure de ses disponibilités.

MODIFICATION DE COMMANDE :

Toute commande peut être annulée par l'acheteur ou son contenu modifié par écrit à condition de parvenir par écrit à l'adresse email contact@vestalis-proprete.com un jour ouvré avant l'expédition des produits.

A compter de cette date, toute commande est réputée ferme et définitive.

En cas d'annulation de commande, la vente est résolue et les sommes remboursées sous 14 jours à l'acheteur, par virement ou carte bancaire. En cas de modification de commande, les sommes correspondantes sont remboursées à l'acheteur dans les mêmes conditions.

Après confirmation de la commande, le vendeur se réserve le droit d'apporter à tout moment les modifications qu'il juge utile à ses produits, sans conséquence sur la commande passée.

En cas de modification de la commande par le client, le vendeur sera délié des délais convenus pour son exécution, et un nouveau délai sera communiqué.

CONFIRMATION DE PAIEMENT ET DE COMMANDE

Une confirmation d'acceptation de paiement est envoyée par voie électronique sans délai à l'acheteur.

Une confirmation de commande a lieu au plus tard au moment de la livraison, par e-mail ou à l'adresse indiquée par l'acheteur sur sa commande. Le vendeur ne peut être tenu responsable en cas d'erreur de saisie imputable à l'acheteur et ne permettant pas la délivrance de l'email de confirmation et/ou de la commande.

PREUVE DE LA TRANSACTION

Les registres informatisés, conservés dans les systèmes informatiques du vendeur dans des conditions raisonnables de sécurité, seront considérés comme les preuves des communications, des commandes et des paiements intervenus entre les parties. L'archivage des bons de commande et des factures est effectué sur un support fiable et durable pouvant être produit à titre de preuve.

6. LIVRAISON

CONFIRMATION DE LIVRAISON

L'acheteur reçoit par voie électronique la confirmation de l'expédition de sa commande.

DÉLAI DE LIVRAISON – RÉOLUTION DU CONTRAT

Sauf cas de force majeure, les délais de livraison sont les suivants : en France métropolitaine, délai de 3 à 5 jours ouvrables à compter du lendemain de la commande.

Le vendeur peut procéder à des livraisons de façon globale ou partielle. L'acheteur en est informé.

Tout retard supérieur à 30 jours pourra entraîner la résolution de la vente, dans les conditions des articles L. 216-2 et L. 216-3 du Code de la consommation, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par un écrit sur un autre support durable, si, après avoir enjoint, selon les mêmes modalités, le professionnel d'effectuer la livraison ou de fournir le service dans un délai supplémentaire raisonnable, ce dernier ne s'est pas exécuté dans ce délai.

Le contrat est considéré comme résolu à la réception par le professionnel de la lettre ou de l'écrit l'informant de cette résolution, à moins que le professionnel ne se soit exécuté entre-temps.

L'acheteur peut immédiatement résoudre le contrat lorsque le professionnel refuse de livrer le bien ou de fournir le service ou lorsqu'il n'exécute pas son obligation de livraison du bien ou de fourniture du service à la date prévue, si cette date ou ce délai constitue pour l'acheteur une condition essentielle du contrat. Cette condition essentielle résulte des circonstances qui entourent la conclusion du contrat ou d'une demande expresse du consommateur avant la conclusion du contrat.

En cas d'indisponibilité du produit commandé, l'acheteur en sera informé au plus tôt et aura la possibilité d'annuler sa commande. L'acheteur aura alors le choix de demander soit le remboursement des sommes versées dans les 14 jours au plus tard de leur versement, soit l'échange du produit.

MODE DE LIVRAISON

Le vendeur a l'initiative du choix du transporteur, en fonction de la taille et du poids des colis à livrer.

RISQUES

Le transfert de propriété s'effectue à compter de la commande. Les marchandises voyagent aux risques du vendeur.

SUIVI DE LA LIVRAISON

L'acheteur peut suivre l'état d'avancement du traitement de la Commande dans l'espace réservé à cet effet sur le Site.

MODALITÉS DE LIVRAISON

La livraison s'effectue conformément à la commande par la remise directe du produit à l'acheteur, ou par la délivrance à l'acheteur à l'adresse renseignée ou en point relai par l'intermédiaire d'un transporteur, ou bien encore par un avis de délivrance remis à l'acheteur. L'acheteur pourra opter pour des modes de livraison rapide ou standard.

L'acheteur s'engage à prendre livraison dans les 14 jours qui suivent l'avis de mise à disposition. Ce délai expiré, le vendeur pourra considérer que la commande est annulée et la vente résiliée unilatéralement par l'acheteur.

Tout colis renvoyé au vendeur à cause d'une adresse de livraison erronée ou incomplète sera réexpédié aux frais de l'acheteur.

L'acheteur peut, à sa demande, obtenir l'envoi d'une facture à l'adresse de facturation et non à l'adresse de livraison, en validant l'option prévue à cet effet sur le bon de commande.

Le vendeur ne saurait être tenu pour responsable de retards de livraison en raison d'erreurs ou de perturbations imputables aux transporteurs.

7. RÉCEPTION – RETOURS – DROIT DE RÉTRACTATION

RÉCEPTION

L'acheteur réceptionne les produits suivant le mode de livraison choisi dans sa commande. Il doit vérifier à la réception la conformité des produits livrés aux produits commandés et l'absence de vice apparent.

Sans préjudice des dispositions à prendre vis-à-vis du transporteur, les réclamations doivent être formulées par écrit dans les huit jours de l'arrivée des produits.

En outre, les produits bénéficient de la garantie légale de conformité et de la garantie des vices cachés, comme précisé à l'article « Garanties » des présentes CGV.

RETOURS

Si les produits nécessitent d'être renvoyés au vendeur en raison de vice apparent, ils doivent faire l'objet d'une demande de retour auprès du vendeur dans le délai de huit jours, et être retournés dans leur état d'origine (emballage, accessoires, notice...). Sans respect de cette procédure, la demande de retour ne pourra être acceptée.

Aucun retour ne sera accepté après un délai de 14 jours suivant la date de livraison.

Si aucune réclamation ni réserve n'est formulée par l'acheteur dans ce délai, les produits ne pourront plus être ni repris ni échangés, en application des dispositions de l'article 1642 du Code civil.

Le client peut retourner les produits en cas de vice caché ou de non-conformité. S'appliquent alors les dispositions de l'article « Garanties » des présentes CGV.

Les frais occasionnés par la reprise et la livraison des nouveaux produits sont à la charge exclusive du vendeur.

La durée de la procédure d'acceptation ou de vérification des produits n'a pas pour effet d'augmenter le délai de paiement ni le point de départ du délai maximal de paiement.

CONSÉQUENCES D'UN RETOUR

Après application des modalités ci-dessus, l'acheteur pourra obtenir, au choix, le remplacement gratuit ou le remboursement des produits, à l'exclusion de toute indemnité ou dommages-intérêts.

DROIT DE RÉTRACTATION

QUI EST CONCERNÉ :

L'acheteur dispose d'un droit de rétractation de 14 jours, conformément à l'article L. 221-18 du Code de la consommation.

CALCUL DU DÉLAI :

Le point de départ du délai de 14 jours est le lendemain de la réception du bien. Quand le délai expire un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, il est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

RETOUR DES PRODUITS ET FRAIS DE RETOUR :

A compter de la notification de la rétractation, l'acheteur renvoie le ou les produits sans retard excessif, sous forme complète (emballage, notice...), et dans les 14 jours à compter de la communication de sa décision de se rétracter.

Les produits sont conditionnés par le vendeur de manière à respecter les normes de transport de vigueur et pour assurer une protection optimale des produits pendant leur livraison. Il est demandé à l'acheteur de respecter ces mêmes normes lors du retour de produit. Dans le cas contraire, le vendeur pourra décider de ne rembourser que partiellement le produit ou de refuser de le rembourser.

Les retours au vendeur sont gratuits. Toutefois, les frais de retour sont à la charge de l'acheteur. Il veille à affranchir suffisamment son retour, à défaut les pénalités qui seraient réclamés au vendeur pour affranchissement insuffisant seraient répercutés sans frais sur le montant du remboursement à opérer.

FORMULAIRE TYPE DE RÉTRACTATION :

L'acheteur peut utiliser le formulaire qui figure en annexe 1 des présentes CGV.

REMBOURSEMENT :

Le vendeur procède au remboursement de la totalité des sommes versées correspondant aux produits retournés, y compris les frais de livraison initiaux, dans un délai de 14 jours. Ce délai débute à la date à laquelle il a eu connaissance de la décision de rétractation par l'acheteur.

Le remboursement peut être différé jusqu'à la réception des biens ou jusqu'à ce que l'acheteur ait fourni une preuve d'expédition des biens, la date retenue étant celle du premier de ces faits.

Le remboursement est réalisé par le même moyen que celui utilisé pour l'achat, sauf accord exprès de l'acheteur pour se faire rembourser par un autre moyen.

Conformément à l'article L. 242-4 du code de la consommation, lorsque le vendeur n'a pas remboursé les sommes versées par l'acheteur, les sommes dues sont de plein droit majorées :

- du taux d'intérêt légal si le remboursement intervient au plus tard 10 jours après l'expiration du délai de 14 jours énoncé ci-dessus,
- de 5 % si le retard est compris entre 10 et 20 jours,
- de 10 % si le retard est compris entre 20 et 30 jours,
- de 20 % si le retard est compris entre 30 et 60 jours,
- de 50 % entre 60 et 90 jours,
- et de cinq points supplémentaires par nouveau mois de retard jusqu'à concurrence du prix du produit, puis du taux d'intérêt légal.

8. RÉSOLUTION DU CONTRAT – RÉSILIATION EN LIGNE

RÉSOLUTION DU CONTRAT

En cas de manquement du vendeur à son obligation d'exécution dans le délai convenu, ou à défaut au plus tard 30 jours après la conclusion du contrat, l'acheteur peut résoudre le contrat, dans les conditions des articles L. 216-2, L. 216-3 et L. 216-4 du code de la consommation, par lettre recommandée avec accusé de réception si, après avoir enjoint, selon les mêmes modalités, le professionnel de fournir le service dans un délai supplémentaire raisonnable, ce dernier ne s'est pas exécuté dans ce délai.

Le contrat est considéré comme résolu à la réception par le vendeur de la lettre l'informant de cette résolution, à moins que le professionnel ne se soit exécuté entre-temps.

L'acheteur peut immédiatement résoudre le contrat lorsque le vendeur refuse de fournir le service ou lorsqu'il n'exécute pas son obligation de fourniture du service à la date prévue, si cette date ou ce délai constitue pour l'acheteur une condition essentielle du contrat. Cette condition essentielle résulte des circonstances qui entourent la conclusion du contrat ou d'une demande expresse du consommateur avant la conclusion du contrat.

Les frais et les risques liés à cette opération sont à la charge exclusive du vendeur.

RÉSILIATION EN LIGNE DU CONTRAT

Pour le cas où le client signerait un contrat d'achat périodique de produits en ligne, il lui est possible de résilier également en ligne. Les conditions de résiliation restent identiques à une résiliation par courrier : indemnité de rupture, préavis.

Dans ce cas, sur le site, il a accès à la page de résiliation en ligne, où il est amené à remplir ou à confirmer des informations permettant d'identifier le contrat à résilier. Il accède ensuite à un récapitulatif de sa résiliation lui permettant de vérifier les informations fournies avant de procéder à la notification de la résiliation. Une fois la résiliation notifiée en ligne par le client, le vendeur lui confirme la réception de la notification et l'informe, sur un support durable et dans des délais raisonnables, de la date à laquelle le contrat prend fin et des effets de la résiliation.

9. PRIX

ÉLÉMENTS COMPOSANT LE PRIX :

Les produits sont proposés au prix en vigueur le jour de la passation de la commande, et sont exprimés en euros. Le taux de TVA applicable est celui du jour de la commande. Un changement de taux de TVA sera répercuté sur le prix des produits proposés à compter de l'entrée en application.

Les frais de livraison sont compris dans le prix.

Le prix inclut le coût du contenant et de l'emballage des produits.

Si une ou plusieurs taxes ou contributions, notamment environnementales, venaient à être créées ou modifiées, à la hausse ou à la baisse, ce changement pourra être répercuté sur le prix de vente des produits.

Les commandes à destination des pays hors Union Européenne ne sont pas soumises à la TVA française.

MODIFICATION DE PRIX

Les prix indiqués sur les catalogues et prospectus sont donnés à titre indicatif. Ils peuvent être modifiés à tout moment par le vendeur. Toutefois, la modification ne s'appliquera pas à l'acheteur s'il a passé sa commande avant la modification.

RÉDUCTIONS DE PRIX

Des réductions de prix peuvent parfois s'appliquer dans le respect de la réglementation, qu'il s'agisse de remise, ristourne ou rabais.

CONDITIONS DE RÈGLEMENT :

Sauf convention contraire, les règlements seront effectués à la commande.

Le vendeur propose à l'acheteur les services d'un prestataire tiers pour ses paiements en ligne. Le vendeur invite l'acheteur à prendre connaissance des conditions générales d'utilisation du service de paiement proposé par le prestataire tiers qui figurent également sur le site www.shopify.fr afin qu'il les accepte. A aucun moment, le vendeur n'a accès aux informations confidentielles de l'acheteur sur son règlement.

Le vendeur pourra changer de prestataire de services de paiement et dans ce cas, les conditions générales du nouveau prestataire tiers seront applicables à l'acheteur dès leur publication sur le site internet du vendeur.

En communiquant les informations relatives à sa carte bancaire, l'acheteur autorise le débit de sa carte du prix total TTC. La transaction est immédiatement débitée sur la carte bancaire ou le compte bancaire de l'acheteur après vérification des données de celle-ci par le prestataire tiers, à réception de l'autorisation de débit de la part de la société émettrice de la carte bancaire utilisée par l'acheteur.

Conformément à l'article L. 132-2 du Code monétaire et financier, l'engagement de payer donné au moyen d'une carte de paiement est irrévocable.

Si la transaction n'aboutit pas, la commande n'est pas validée.

FACTURATION

Une facture est établie pour chaque achat.

OBLIGATIONS FISCALES

Le vendeur s'engage à respecter ses obligations fiscales, notamment en matière de TVA.

Tout impôt, taxe, droit ou autre prestation à payer en application des règlements français ou ceux d'un pays importateur ou d'un pays de transit sont à la charge de l'acheteur.

10. GARANTIE

GÉNÉRALITÉS

Le vendeur est garant de la conformité des biens au contrat.

L'acheteur peut formuler une demande au titre de la garantie légale de conformité prévue aux articles L. 217-4 et suivants du code de la consommation, ou de la garantie des défauts de la chose vendue au sens des articles 1641 et suivants du code civil, outre la garantie d'éviction. Les articles sont reproduits en annexe 2 des présentes CGV.

Les retours et remplacements de produits sont réalisés dans les conditions de l'article « RECEPTION – RETOURS – DROIT DE RETRACTATION » ci-dessus.

En tout état de cause, au cas où la responsabilité du vendeur serait retenue, la garantie du vendeur serait limitée au montant HT payé par l'acheteur pour l'achat du bien.

GARANTIE LÉGALE DE CONFORMITÉ

L'acheteur bénéficie de la garantie légale de conformité des articles L. 217-3, L. 217-4, L. 217-5 du Code de la Consommation.

Dans le cadre de la mise en œuvre de celle-ci, il est rappelé que :

- l'acheteur bénéficie d'un délai de 2 ans à compter de la délivrance du bien pour agir
- l'acheteur peut choisir entre la réparation ou le remplacement du bien, sous réserve des conditions de coût prévues par l'article L. 217-9 du code de la consommation. Si le bien est réparé dans le cadre de la garantie légale de conformité, le consommateur bénéficie d'une extension de six mois de la garantie initiale. Si le consommateur demande la réparation du bien, mais que le vendeur impose le remplacement, la garantie légale de conformité est renouvelée pour une période de deux ans à compter de la date de remplacement du bien.
- l'acheteur est dispensé de rapporter la preuve de l'existence du défaut de conformité du bien durant les 24 mois suivant la délivrance du bien

- Le consommateur n'a pas droit à la résolution de la vente si le défaut de conformité est mineur.

Il adresse alors sa demande à :

Angèle S. - 7 rue Jean Ferrat - 95480 Pierrelaye

GARANTIE LÉGALE DES VICES CACHÉS

Le consommateur bénéficie également de la garantie légale des vices cachés en application des articles 1641 à 1648 du Code civil, pendant une durée de deux ans à compter de la découverte du défaut. Cette garantie donne droit à une réduction de prix si le bien est conservé ou à un remboursement intégral contre restitution du bien.

Il revient à l'acheteur de prouver l'existence du vice caché par la réunion des trois conditions suivantes : le défaut doit être caché, il doit exister au jour de l'acquisition, il doit rendre le produit impropre à l'usage auquel on le destine.

GARANTIE D'ÉVICTION

En outre, le vendeur garantit le client qu'il dispose de tous les droits nécessaires à la vente des produits commercialisés sur son site internet, et qu'en conséquence le client ne subira aucune éviction du fait du vendeur ou d'un tiers. Si toutefois cette garantie était mise en œuvre, le client percevrait une indemnité égale à la totalité du prix, le cas échéant augmentée du montant des réparations utiles faites au bien et diminuée d'un montant égal au profit qu'aurait tiré le Client des éventuelles dégradations causées aux biens vendus.

EXCLUSIONS

La garantie ne joue pas pour les vices apparents.

Sont également exclus les défauts et détériorations provoqués par l'usure naturelle ou par un accident extérieur telle qu'une chute, par une modification du produit non prévue ni spécifiée par le vendeur, par son usage anormal, pour son utilisation dans des conditions différentes de celles pour lesquelles il est fabriqué, notamment dans des conditions non prescrites par le fabricant ou le vendeur.

11. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

L'acheteur s'interdit, sauf autorisation expresse et préalable du fournisseur, toute utilisation de ses droits de propriété intellectuelle et/ou industrielle de quelque manière que ce soit.

12. DONNÉES PERSONNELLES

L'acheteur est informé que le vendeur, en tant que Responsable de traitement au sens du Règlement Européen sur la Protection des Données (RGPD), met en œuvre des traitements de données à caractère personnel recueillies auprès de l'acheteur.

Ces traitements ont pour base juridique l'intérêt légitime poursuivi par le vendeur, l'exécution de mesures précontractuelles ou contractuelles, le respect d'obligations légales et réglementaires et le consentement de l'acheteur, par l'acceptation des présentes CGV.

Ces données sont susceptibles d'être communiquées aux prestataires et sous-traitants du vendeur pour les besoins de la vente. Elles ne sont pas cédées ni louées à des tiers sans le consentement préalable de l'acheteur, à moins d'y être contraints pour motif légitime (obligation légale, lutte contre la fraude...).

Elles ne sont pas transférées vers des États non-membres de l'Union européenne. Si tel devait être le cas, l'acheteur en serait informé ainsi que des mesures prises pour protéger la sécurité des données.

Elles sont conservées par le vendeur le temps nécessaire aux opérations pour lesquelles elles ont été collectées ainsi que dans le respect de la réglementation en vigueur. À cet égard, les données des vendeurs sont conservées pendant la durée des relations contractuelles augmentée de la

durée des garanties, sans préjudice des obligations de conservation (notamment comptables) ou des délais de prescription.

L'acheteur dispose d'un droit d'accès aux données le concernant, de rectification, d'interrogation, d'opposition, de portabilité, et d'effacement desdites données. Le vendeur peut exercer ces droits en écrivant au vendeur par courriel contact@vestalis-proprete.com ou par courrier à Angèle S. 7 rue Jean Ferrat 95480 Pierrelaye. L'acheteur est informé que l'exercice de certains de ces droits peut avoir pour conséquence d'empêcher l'acheteur d'exécuter sa mission en totalité ou en partie. L'acheteur est informé qu'il dispose du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL, sur le site www.cnil.fr.

L'acheteur est informé de l'existence de la liste d'opposition au démarchage téléphonique " Bloctel ", sur laquelle il peut s'inscrire : <https://www.bloctel.gouv.fr/>.

13. FORCE MAJEURE

Le vendeur ne pourra être tenu pour responsable si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une quelconque de ses obligations découle d'un cas de force majeure, au sens de l'article 1218 du Code Civil et ceux habituellement reconnus par la jurisprudence française.

Le vendeur s'efforcera dans la mesure du possible de faire cesser le cas de force majeure ou de trouver une solution lui permettant d'exécuter ses obligations contractuelles malgré le cas de force majeure.

Si le cas de force majeure a une durée supérieure à trois mois, les présentes conditions générales pourront être résiliées par la partie lésée.

14. DROIT APPLICABLE – RÈGLEMENT AMIABLE DES LITIGES – COMPÉTENCE JUDICIAIRE

DROIT APPLICABLE

Les présentes Conditions Générales sont soumises au droit français. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues étrangères, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

RÈGLEMENT AMIABLE DES LITIGES – MÉDIATEUR DE LA CONSOMMATION

Pour toute difficulté, le consommateur est invité à contacter préalablement le service après-vente pour les seules réclamations relatives à la vente des produits :

Angèle S. 7 rue Jean Ferrat 95480 Pierrelaye - contact@vestalis-proprete.com - n° de téléphone : **...** (appel non surtaxé, prix d'un appel local)

En cas de différend relatif à l'interprétation ou à l'exécution de leurs accords, les parties rechercheront un accord amiable avant toute action contentieuse.

En vertu des articles L. 612-1 et R. 616-1 du Code de la consommation, l'acheteur peut recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en cas de litige l'opposant à un professionnel. Ces litiges, définis à l'article L. 611-1 du même code, sont ceux portant sur l'exécution d'un contrat de vente ou de fournitures de services, opposant un consommateur à un professionnel.

Les coordonnées du Médiateur de la Consommation auprès duquel le vendeur a adhéré sont disponibles à l'adresse suivante : **.....** Il est nécessaire qu'au préalable, le client ait tenté de résoudre le litige avec le vendeur, et qu'une action devant les tribunaux n'ait pas déjà été engagée.

A défaut d'avoir trouvé une solution en contactant le vendeur, il est possible de déposer une plainte sur la plateforme de règlement en ligne des litiges, dite plateforme RLL : <https://ec.europa.eu/consumers/odr/main/index.cfm?event=main.home2.show&lng=FR>

COMPÉTENCE JUDICIAIRE

Si elles ne parviennent pas à un accord amiable, les parties pourront agir par voie judiciaire si bon leur semble, auprès des tribunaux compétents dans les conditions de droit commun.
Pour la définition de la juridiction compétente, le vendeur élit domicile en son siège social.

15. RENONCIATION ET NON-VALIDATION PARTIELLE

Le fait que le vendeur ne se prévale pas, en cours de relation contractuelle, de l'une quelconque des présentes conditions générales de vente ne peut pas être interprété comme valant renonciation à se prévaloir ultérieurement de cette condition.

Si une ou plusieurs stipulations des présentes conditions générales sont tenues pour non valides en application d'une loi, d'un règlement ou à la suite d'une décision définitive d'une juridiction compétente, les autres stipulations garderont toute leur force et leur portée.

ANNEXE 1 : MODÈLE DE FORMULAIRE DE RÉTRACTATION

(A compléter et à renvoyer uniquement si vous souhaitez vous rétracter du contrat)

A l'attention de la société ANGELE S., SAS, dont le siège social est situé 7 rue Jean Ferrat 97480
Pierrelaye - adresse email : contact@vestalis-proprete.com

Je soussigné ...

Consommateur au sens de l'art. 221-3 Code de la Consommation

Domicilié ...

Vous notifie par la présente mon souhait de me rétracter du contrat portant sur la vente du/des
bien(s) ci-dessous :

...

Commandé(s) le (*) :

Reçu(s) le (*) :

Date de commande/signature (*) :

Numéro de commande/numéro de facture (*) :

() Compléter obligatoirement au moins un des champs.*

Et vous remercie de bien vouloir procéder au remboursement.

Nom :

Signature (uniquement en cas de notification du présent formulaire sur papier) :

Date :

ANNEXE 2 : DISPOSITIONS RELATIVES AUX GARANTIES LÉGALES

Sont reproduits les articles L. 217-3, L. 217-4, L. 217-5 du code de la consommation et les articles 1641 et 1648 du code civil

Art. L. 217-3 du Code de la consommation : "Le vendeur délivre un bien conforme au contrat ainsi qu'aux critères énoncés à l'article L. 217-5.

Il répond des défauts de conformité existant au moment de la délivrance du bien au sens de l'article L. 216-1, qui apparaissent dans un délai de deux ans à compter de celle-ci.

Le vendeur répond également, durant les mêmes délais, des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage, ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité, ou encore lorsque l'installation incorrecte, effectuée par le consommateur comme prévu au contrat, est due à des lacunes ou erreurs dans les instructions d'installation fournies par le vendeur.

Ce délai de garantie s'applique sans préjudice des articles 2224 et suivants du code civil. Le point de départ de la prescription de l'action du consommateur est le jour de la connaissance par ce dernier du défaut de conformité."

Art. L. 217-4 du Code de la consommation : " Le bien est conforme au contrat s'il répond notamment, le cas échéant, aux critères suivants :

1° Il correspond à la description, au type, à la quantité et à la qualité, notamment en ce qui concerne la fonctionnalité, la compatibilité, l'interopérabilité, ou toute autre caractéristique prévues au contrat ;

2° Il est propre à tout usage spécial recherché par le consommateur, porté à la connaissance du vendeur au plus tard au moment de la conclusion du contrat et que ce dernier a accepté ;

3° Il est délivré avec tous les accessoires et les instructions d'installation, devant être fournis conformément au contrat ;

4° Il est mis à jour conformément au contrat."

Art. L. 217-5 du Code de la consommation : "I. - En plus des critères de conformité au contrat, le bien est conforme s'il répond aux critères suivants :

1° Il est propre à l'usage habituellement attendu d'un bien de même type, compte tenu, s'il y a lieu, de toute disposition du droit de l'Union européenne et du droit national ainsi que de toutes les normes techniques ou, en l'absence de telles normes techniques, des codes de conduite spécifiques applicables au secteur concerné ;

2° Le cas échéant, il possède les qualités que le vendeur a présentées au consommateur sous forme d'échantillon ou de modèle, avant la conclusion du contrat ;

3° Le cas échéant, les éléments numériques qu'il comporte sont fournis selon la version la plus récente qui est disponible au moment de la conclusion du contrat, sauf si les parties en conviennent autrement ;

4° Le cas échéant, il est délivré avec tous les accessoires, y compris l'emballage, et les instructions d'installation que le consommateur peut légitimement attendre ;

5° Le cas échéant, il est fourni avec les mises à jour que le consommateur peut légitimement attendre, conformément aux dispositions de l'article L. 217-19 ;

6° Il correspond à la quantité, à la qualité et aux autres caractéristiques, y compris en termes de durabilité, de fonctionnalité, de compatibilité et de sécurité, que le consommateur peut légitimement attendre pour des biens de même type, eu égard à la nature du bien ainsi qu'aux déclarations publiques faites par le vendeur, par toute personne en amont dans la chaîne de transactions, ou par une personne agissant pour leur compte, y compris dans la publicité ou sur l'étiquetage.

II. - Toutefois, le vendeur n'est pas tenu par toutes déclarations publiques mentionnées à l'alinéa qui précède s'il démontre :

1° Qu'il ne les connaissait pas et n'était légitimement pas en mesure de les connaître ;

2° Qu'au moment de la conclusion du contrat, les déclarations publiques avaient été rectifiées dans des conditions comparables aux déclarations initiales ; ou

3° Que les déclarations publiques n'ont pas pu avoir d'influence sur la décision d'achat.

III. - Le consommateur ne peut contester la conformité en invoquant un défaut concernant une ou plusieurs caractéristiques particulières du bien, dont il a été spécifiquement informé qu'elles s'écartaient des critères de conformité énoncés au présent article, écart auquel il a expressément et séparément consenti lors de la conclusion du contrat."

Art. 1641 du Code civil : " Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus".

Art. 1648 du Code civil : " L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice.

Dans le cas prévu par l'article 1642-1, l'action doit être introduite, à peine de forclusion, dans l'année qui suit la date à laquelle le vendeur peut être déchargé des vices ou des défauts de conformité apparents".